

Les réponses concernant tous les exercices proposés devront être reportées sur les fiches conçues à cet effet.

* * *

I^{ère} PARTIE : Compréhension. A : Vrai ou Faux ? (Texte A)

Après une lecture attentive du texte A ci-dessous, dites si les affirmations qui suivent celui-ci sont VRAIES ou FAUSSES, et cochez d'une croix X la bonne case de la grille des réponses. Si vous pensez, à titre d'exemple, que la phrase numéro 1 est fausse, mettez une croix dans la colonne "FAUX" :

	VRAI	FAUX
1		X
2		

Texte A

L'idée selon laquelle l'Union européenne devrait s'exprimer d'une **seule** voix sur la scène mondiale est aussi ancienne que le processus d'intégration européenne. **Pourtant**, au fil des années, l'Union a accompli **davantage** de progrès dans la création d'un marché et d'une monnaie uniques que dans la conception d'une politique étrangère et de sécurité commune. Les mutations géopolitiques qui ont suivi l'effondrement du communisme ont toutefois **conduit** les membres de l'Union européenne à redoubler d'efforts pour s'exprimer et agir de concert, ce qui a donné quelques résultats.

En 1954, la première étape historique a été **marquée** par une tentative ambitieuse de créer une Communauté européenne de défense, qui a échoué in extremis. Elle a été suivie en 1970 par un processus appelé «coopération politique européenne», dans lequel les pays membres de l'Union européenne tentaient de coordonner leurs positions sur les questions de politique étrangère qui étaient alors à l'ordre du jour. Dans le cadre de ce processus, les pays de l'Union produisirent des déclarations communes condamnant les agressions dans le monde, ou encourageant les Nations unies ou d'autres initiatives en faveur de la paix. Cependant, sur les questions très délicates, ou **lorsque** les intérêts particuliers de certains pays de l'Union européenne étaient en jeu, ceux-ci ne parvenaient pas à s'exprimer d'une seule voix car les décisions devaient être prises à l'unanimité.

Un nouvel élan

Depuis quinze ans, l'Union européenne s'est à nouveau efforcée de jouer, en matière de politique et de sécurité, un rôle qui correspond davantage à son poids commercial et économique. Les conflits régionaux qui ont éclaté après la chute du mur de Berlin en 1989 et, plus récemment, la nécessité de lutter contre le terrorisme international ont convaincu les dirigeants de l'Union qu'ils devaient disposer d'instruments formels, tant sur le plan de la diplomatie qu'en matière d'intervention.

L'un des problèmes rencontrés fut de convenir de l'ampleur des compétences devant être dévolues à l'Union européenne et à ses institutions en ce qui concerne les questions cruciales de politique étrangère et de sécurité, et donc de celles devant être conservées par les États membres. Ceux-ci ont finalement **gardé** les compétences essentielles, même si la Commission européenne et, dans une **moindre** mesure, le Parlement européen, sont associés au processus. Toutefois, la formule convenue nécessite toujours que les principales décisions soient prises à l'unanimité - une tâche délicate à vingt-sept États membres.

La leçon yougoslave

Le principe d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) a été consacré par le traité de Maastricht de 1992, mais la guerre venait alors d'éclater dans l'ex-Yougoslavie. L'Union a **tenté** en vain de proposer ses bons offices pour parvenir à un **règlement** diplomatique. Dépourvus d'une capacité d'intervention européenne, les pays de l'Union ne

purent qu'intervenir dans le cadre de la force de maintien de la paix de l'ONU et, par la suite, sous commandement des États-Unis dans le cadre d'une force de l'OTAN – comme ce fut le cas en Bosnie-et-Herzégovine, au Kosovo et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

- 1) L'idée d'une politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne (UE) est apparue au moment du processus d'intégration européenne.
- 2) L'UE a connu de meilleurs résultats dans la création d'un marché unique que dans la création d'une monnaie unique.
- 3) L'UE a connu de meilleurs résultats dans la création d'une Communauté européenne de défense que dans la création d'une monnaie unique.
- 4) Après l'effondrement du communisme, l'UE a trouvé plus de difficultés pour créer une Communauté européenne de défense.
- 5) La Communauté européenne de défense a été la première tentative d'établir une politique étrangère et de sécurité commune de l'UE.
- 6) La Communauté européenne de défense a eu plus de succès que la Coopération politique européenne.
- 7) Les pays membres de l'UE étaient souvent divisés, au cours du projet de Coopération politique européenne, sur certains sujets de politique étrangère.
- 8) Au cours du projet de Coopération politique européenne, les décisions de politique étrangère devaient être adoptées à l'unanimité.
- 9) Il existe un certain déséquilibre entre le pouvoir économique et commercial de l'UE et son rôle au niveau de sa politique étrangère internationale.
- 10) Depuis 1989, des conflits régionaux et le terrorisme international ont conduit les dirigeants européens à développer davantage le rôle diplomatique de l'UE.

I^{ère} PARTIE : Compréhension. B : Synonymes (Texte A)

Dans la colonne de gauche de la grille ci-dessous, vous trouverez 11 mots (signalés en gras dans le texte A proposé plus haut) avec les lignes de référence indiquées entre parenthèses. Faites correspondre chaque mot à l'un des synonymes indiqués dans la colonne de droite (NB : il y a deux intrus dans la colonne de droite, qui ne correspondent à aucun des mots de la colonne de gauche). Ecrivez dans la case de la grille des réponses la lettre qui correspond au synonyme que vous avez choisi. La première solution vous est donnée ci-dessous :

1	d	7	
2		8	

1) seule (L1)	a) maintenu
2) pourtant (L2)	b) poussée
3) davantage (L3)	c) toutefois
4) conduit (L5)	d) unique
5) marquée (L8)	e) solution
6) lorsque (L15)	f) par conséquent
7) élan (L 18)	g) essayé
8) gardé (L28)	h) plus contenue
9) moindre (L29)	i) quand
10) tenté (L35)	j) observé
11) règlement (L35)	k) plus
	l) caractérisée
	m) mené

II^{ème} PARTIE : Usage de la langue et Compréhension (Texte B)

Un questionnaire à choix multiple portant sur le texte B (reprise et suite du texte A) vous est proposé après celui-ci. La série de phrases du questionnaire, de 1 à 20, vérifie soit votre compréhension du texte, soit votre connaissance de la grammaire et du lexique. Cochez d'une croix la case de la grille, qui correspond à la bonne réponse. Si vous pensez, à titre d'exemple, que la réponse du numéro 1 est (b), cochez d'une croix la case "b" de la ligne 1 :

	a	b	c	d
1		x		
2				

Texte B

La leçon yougoslave

Le principe d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) a été consacré par le traité de Maastricht de 1992, mais la guerre venait alors d'éclater dans l'ex-Yougoslavie. L'Union tenta en vain de proposer ses bons offices pour parvenir à un règlement diplomatique. Dépourvus d'une capacité d'intervention européenne, les pays de l'Union ne purent qu'intervenir dans le cadre de la force de maintien de la paix de l'ONU et, par la suite, sous commandement des États-Unis dans le cadre d'une force de l'OTAN – comme ce fut le cas en Bosnie-et-Herzégovine, au Kosovo et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

Les leçons des conflits dans les Balkans ont servi. Depuis lors, l'Union a agi aussi bien sur le front de la diplomatie que sur celui de la sécurité.

Une diplomatie plus résolue

Pour accroître son poids diplomatique et sa visibilité, l'Union a créé le poste de Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité, auquel elle a adjoint une vaste structure de soutien, qui comporte une unité politique ayant pour tâche de fournir des évaluations et de donner l'alerte rapidement en situation de crise, un comité politique et de sécurité et un comité militaire. Une innovation de taille, approuvée par les 27 États membres, mais non encore mise en application, consiste à rehausser l'image de l'Union sur la scène diplomatique par la création du poste de ministre européen des Affaires étrangères.

Dans le cadre de la PESC, l'Union a également élaboré une politique européenne en matière de sécurité et de défense (PESD) qui pourrait aboutir, en cas d'accord ultérieur, à la création d'une structure de défense commune. Les dirigeants de l'Union européenne, qui ont adopté une stratégie européenne de sécurité en décembre 2003, en ont depuis lors fixé les missions essentielles et les domaines d'action prioritaires: la lutte contre le terrorisme, une stratégie pour le Moyen-Orient et une politique globale à l'égard de la Bosnie-et-Herzégovine.

Il n'est peut-être pas fortuit que les premières missions PESD se soient déroulées dans l'ex-Yougoslavie, qui fut le théâtre de ses anciens échecs. L'UE dispose en Bosnie-et-Herzégovine d'une mission de police forte de 500 hommes, dont le principal objectif est de former des agents de police locaux conformément aux normes et aux pratiques européennes. Depuis 2005, l'UE dirige l'EUFOR, la force de stabilisation militaire en Bosnie-et-Herzégovine, qui compte 8 000 soldats.

L'Union européenne a entrepris deux initiatives d'envergure au cours de l'année 2006. L'une a consisté à envoyer 7 500 hommes, conduits par la France et l'Italie, et des unités navales allemandes, afin de soutenir la force des Nations unies au Sud-Liban après des combats entre le Hezbollah et l'armée israélienne. La seconde a consisté à déployer en République démocratique du Congo une force européenne de 3 500 soldats dirigée par

l'Allemagne, afin d'aider au bon déroulement des élections présidentielles et législatives organisées dans le pays, les premières depuis plus de quarante ans.

Une capacité d'intervention crédible

Afin de se doter d'une capacité d'intervention crédible, l'Union européenne a déterminé un certain nombre de missions qu'une force militaire pourrait effectuer, telles que des missions humanitaires et de sauvetage, de maintien de la paix, de gestion des crises et même de rétablissement de la paix. Pour mettre en œuvre ces missions, l'Union a constitué une force de réaction rapide dont la puissance militaire sera renforcée au fil des années. Afin d'améliorer sa capacité de réaction rapide, l'UE a créé le concept de «battle group», c'est-à-dire des bataillons composés de 1 500 hommes chacun. Deux bataillons seront prêts à intervenir à tout moment. L'un pourra être mobilisé dans les dix jours suivant une demande émanant du Conseil des ministres de l'UE.

La suite

Avec la PESC et la PESD, l'Union est en train d'ajouter une dimension politique à son rôle international en tant que grande puissance commerciale et économique. Cependant, il reste un long chemin à parcourir avant que cette dimension politique n'apparaisse clairement. Malgré leur volonté affichée de mener à bien la politique étrangère et de sécurité commune, les gouvernements des États membres éprouvent parfois des difficultés à adapter, au nom de la solidarité communautaire, leur propre politique nationale à l'égard d'un pays ou d'une région particulière.

Les dissensions apparues entre les États membres de l'Union européenne sur la question de savoir s'il fallait prendre le parti de la guerre menée par les États-Unis en Irak le montrent bien.

Si l'Union a introduit une certaine souplesse dans les procédures de vote des décisions relatives à la PESC en permettant aux gouvernements de s'abstenir, en ayant recours au vote à la majorité, ou en permettant à une majorité de pays d'agir seuls, l'unanimité demeure requise en ce qui concerne les décisions ayant des implications militaires ou de défense.

- 1) Quand le traité de Maastricht a été signé...
 - a) la guerre avait à peine éclaté dans l'ex-Yougoslavie
 - b) la guerre devait bientôt éclater dans l'ex-Yougoslavie
 - c) la guerre allait éclater dans l'ex-Yougoslavie
 - d) la guerre éclatait dans l'ex-Yougoslavie

- 2) Pour le maintien de la paix en ex-Yougoslavie...
 - a) les pays de l'Union sont intervenus en dehors du cadre de l'ONU
 - b) les pays de l'Union ne sont pas intervenus dans le cadre de l'ONU
 - c) les pays de l'Union ont seulement été capables d'intervenir dans le cadre de l'ONU
 - d) les pays de l'Union n'ont pas été capables d'intervenir dans le cadre de l'ONU

- 3) Depuis les conflits dans les Balkans, l'Union....
 - a) a bien agi dans le domaine de la diplomatie comme dans celui de la sécurité
 - b) a agi sur le front de la sécurité mais aussi sur le front de la diplomatie.
 - c) a agi soit sur le front de la diplomatie, soit sur celui de la sécurité
 - d) a agi de bonne façon tant sur le front de la diplomatie que sur celui de la sécurité

- 4) Le poste de Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité...
 - a) est été créé par l'Union
 - b) est été créé de l'Union
 - c) a été créé de l'Union
 - d) a été créé par l'Union.

- 5) Le poste de Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité...
 - a) est soutenu par diverses structures
 - b) est supporté par diverses structures
 - c) supporte diverses structures
 - d) est rejoint par diverses structures

- 6) Une unité politique a été adjointe au poste de Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité...
 - a) pour tâcher de fournir des évaluations
 - b) avec la fonction de fournir des évaluations
 - c) avec le problème de fournir des évaluations
 - d) ayant comme première étape de fournir des évaluations

- 7) Quelle assertion n'est pas présente dans le texte ? Le poste de ministre européen des Affaires étrangères...
 - a) a obtenu l'accord des 27 Etats membres
 - b) sert à redorer le blason de l'Union sur la scène diplomatique
 - c) n'a pas encore été concrétisé
 - d) a été créé sur mesure

- 8) Dans le cadre de la PESC, l'Union a..... élaboré une politique européenne en matière de sécurité et de défense (PESD)
 - a) très justement
 - b) malgré tout
 - c) aussi
 - d) de façon similaire

- 9) Les dirigeants de l'Union européenne ont fixé les missions essentielles et les domaines d'action prioritaires...
 - a) dès 2003
 - b) en le 2003
 - c) à partir de 2003
 - d) dans le 2003

- 10) Les premières missions PESD se sont déroulées dans l'ex-Yougoslavie...
 - a) parce qu'il y a eu plusieurs reportages
 - b) parce que des accords avaient été établis
 - c) parce qu'ils y ont connu plusieurs succès
 - d) après plusieurs négociations

- 11) Au cours de l'année 2006,...
 - a) l'Union européenne a engagé deux initiatives de grande étendue
 - b) l'Union européenne a achevé deux initiatives de grande importance
 - c) l'Union européenne a pris deux initiatives de grande ampleur
 - d) l'Union européenne a mené à bien deux initiatives considérables

- 12) La seconde initiative de l'Union a consisté à déployer en République démocratique du Congo une force européenne de 3 500 soldats,...
 - a) pour faire en sorte que les élections se passent au mieux
 - b) à la fin de bonnes élections
 - c) pour que les élections soient bonnes
 - d) à la fin de contribuer à ce que les élections soient bien organisées

- 13) l'Union a constitué une force de réaction rapide dont la puissance militaire...
 - a) va s'accroître au fur et à mesure des années
 - b) se verra consolidée progressivement
 - c) est destinée à s'amoindrir dans les années à venir
 - d) aura du renfort au fil des ans

- 14) le concept de «battle group» signifie que...
 - a) 3000 hommes se tiendront à disposition pour intervenir à n'importe quel instant
 - b) 1500 hommes se tiendront à disposition pour intervenir à n'importe quel instant
 - c) Des bataillons de 1500 hommes mettront en oeuvre leur rapidité dans toute intervention
 - d) Des bataillons de 3000 hommes mettront en oeuvre leur rapidité dans toute intervention

- 15) Un bataillon pourra être mobilisé...
 - a) dans les dix jours qui suivent
 - b) en dix jours
 - c) en moins de dix jours
 - d) après les dix jours qui suivent

- 16) Avec la PESC et la PESD, l'Union une dimension politique à son rôle international en tant que grande puissance commerciale et économique.
 - a) vient d'ajouter
 - b) aura ajouté
 - c) va ajouter
 - d) s'emploie à ajouter

- 17) les gouvernements des États membres éprouvent parfois des difficultés à adapter, au nom de la solidarité communautaire, leur propre politique nationale...
 - a) même s'ils conduisent bien la politique étrangère et de sécurité commune
 - b) même s'ils montrent de la bonne volonté dans leur conduite de la politique étrangère et de sécurité commune
 - c) bien que leur volonté de conduire une bonne politique étrangère et de sécurité commune soit trop faible
 - d) même si leur volonté de bien conduire la politique étrangère et de sécurité commune soit évidente

- 18) les gouvernements des États membres éprouvent parfois des difficultés à adapter, au nom de la solidarité communautaire, leur propre politique nationale
 - a) en prenant exemple sur un pays ou une région particulière
 - b) vis à vis d'un pays ou d'une région particulière
 - c) en ayant beaucoup d'égards pour un pays ou une région particulière
 - d) en regardant de près un pays ou une région particulière

- 19) Les dissensions apparues entre les États membres de l'Union européenne
 - a) concernaient la guerre menée par les États-Unis en Irak
 - b) regardaient la guerre menée par les États-Unis en Irak
 - c) prenait à partie la guerre menée par les États-Unis en Irak
 - d) concernait en partie la guerre menée par les États-Unis en Irak

- 20) Quelle assertion n'est pas correcte ?

L'unanimité demeure requise en ce qui concerne les décisions ayant des implications militaires ou de défense

- a) même si les procédures de vote des décisions relatives à la PESC sont plus flexibles
- b) même si les procédures de vote des décisions relatives à la PESC donnent la possibilité aux gouvernements de rester à l'écart
- c) même si on empêche la plupart des pays à agir seuls
- d) même si on peut faire appel à la consultation majoritaire

III^{ème} PARTIE : Usage de la langue (Texte C)

Dans le texte ci-dessous (texte C) il y a 11 espaces vides. Pour les remplir, choisissez l'UNE des solutions de (a) à (l) proposées dans l'encadré qui suit le texte, et écrivez votre réponse sur votre fiche. La première solution vous est donnée ci-dessous :

1	D	7	
2		8	

NB: chaque solution ne devra être utilisée qu'UNE seule fois.
Attention : il y a un intrus dans la liste des mots proposés.

Texte C

Un(1)..... de l'Union européenne présenté hier à Turin(2).... tout risque environnemental et médical lié au futur TGV Lyon-Turin. Les associations anti-TGV ont manifesté pour dénoncer le manque d'indépendance de l'étude

Plus d'une centaine d'habitants de la petite vallée de Suse ont manifesté hier devant la préfecture de Turin. Ils étaient venus "accueillir" Loyola De Palacio, coordonnatrice européenne pour l'axe prioritaire n°6 du(3).... transeuropéen "Lyon - Turin - Trieste - Ljubljana - Budapest", venue présenter un rapport de l'Union européenne sur les risques du projet ferroviaire, au cœur des préoccupations des 70.000 habitants de la vallée.

A la demande de l'Union européenne, des experts indépendants ont conduit une enquête pour estimer la fiabilité des études réalisées par la société Lyon Turin Ferroviaire (LTF) portant sur les prévisions de trafic et des aspects médicaux et écologiques.

Leur conclusion : le projet de ligne à haute vitesse entre Turin et Lyon ne présente pas de risque pour la santé et(4).... L'Union européenne tient même à rappeler les vertus écologiques de(5).... ferroviaire qui permettra de limiter le transport de marchandises par(6).....

Mais les associations anti-Tav (Treno ad alta velocità), le comité No Tav et Comunità montana Bassa valle di Susa en tête, contestent l'indépendance du rapport et exigent l'organisation d'une confrontation publique entre leurs experts et ceux mandatés par l'UE.

L'ensemble des habitants de la vallée de Suse, avec les élus locaux, les Verts, une partie de la gauche et les associations,(7).... la présence d'uranium et d'amiante dans la montagne dans laquelle sera creusé le tunnel de 53 kilomètres reliant Venaus à la frontière française. Un des leaders les plus représentatifs du comité No Tav, Alberto Perino, a déclaré hier : "La ligne à grande vitesse ne passera jamais".

Elle fait pourtant partie des projets prioritaires fixés par l'Union européenne. Romano Prodi devra rapidement affronter la question épineuse du TGV Lyon-Turin, que personne n'avait vraiment osé(8).... pendant la campagne électorale. Dans sa coalition, Européens convaincus et écologistes risquent de ne pas(9).... les mêmes opinions.

Lyon-Turin en 1h45, en 2018

Grâce au TGV, les Turinois pourraient se rendre à Lyon en 1h45, contre 4h17 aujourd'hui, et les Milanais à Paris en 4h25, et non plus 6h50. Mais le projet, s'il(10)...., prendra des années. A partir de mai 2006, doit s'ouvrir une enquête d'utilité publique du tunnel de base franco-italien. C'est aussi en 2006 que le financement du projet doit être entièrement bouclé. Les travaux du tunnel transfrontalier devraient(11).... en 2010 et il faudrait encore attendre 2018 pour voyager en TGV entre Lyon et Turin.

(a) l'environnement	(b) route	(c) dément	(d) rapport	(e) redoute	(f) aboutit
(g) partager	(h) l'ambiance	(i) aborder	(j) la liaison	(k) réseau	(l) débiter

IV^{ème} PARTIE : Traduction (Texte D)

Lisez le texte italien ci-dessous, en faisant particulièrement attention aux passages mis en gras et numérotés de (1) à (10). Pour chacun d'entre eux choisissez la bonne traduction en français parmi les quatre solutions (a), (b), (c) ou (d) qui vous sont proposées après le texte. Ecrivez vos réponses dans la grille comme pour la II^{ème} Partie.

Texte D

PARIGI - La Francia difende la strada italiana verso la Torino-Lione. **(1) Accade** quando Louis Besson, **(2) massimo esponente** del governo di Parigi nella Conferenza intergovernativa sul collegamento attraverso le Alpi, prende la parola nell'aula del ministero dell'Economia: «**(3) Siamo convinti** - dice Besson - **che (4) il metodo scelto dal governo di Roma (3') sia quello giusto** per presentare un dossier convincente all'Unione Europea». Parole importanti, giunte dopo il severo intervento di Alain Baron, rappresentante della Commissione di Bruxelles: «Il dossier che verrà presentato il 20 luglio per il finanziamento della tratta internazionale - dice Baron - non potrà essere una semplice dichiarazione di intenti. Dovrà essere corredato da progetti tecnici precisi soprattutto sul tunnel di base». Un messaggio chiaro: Bruxelles ha le migliori intenzioni di accogliere e finanziare i progetti sulla Torino-Lione ma non si accontenterà di un incartamento generico pieno di promesse e scarno di chiarimenti tecnici.

Al termine della riunione Besson spiega: «**(5) E' giusto che i funzionari della commissione europea facciano il loro mestiere. (6) Noi crediamo che l'Italia sia in grado di** rispondere ai requisiti richiesti da Bruxelles». Non è sempre stato così: **(7) negli anni scorsi** le posizioni di Roma e Parigi erano molto più distanti. Che cosa ha determinato questo riavvicinamento? Besson sorride e si toglie un sassolino dalla scarpa: «Mah, all'inizio erano gli italiani che ci accusavano di perdere tempo. Ci dicevano: "Perché trascorrete i mesi a discutere con i sindaci della Maurienne?". E aggiungevano "Noi siamo più avanti. Abbiamo la legge obiettivo che ci consente di superare quei problemi". Ecco, oggi che anche in Italia si è riaperto il dialogo con le amministrazioni locali, siamo tornati sulla stessa lunghezza d'onda».

(8) Non è solo la diplomazia a tenere banco negli uffici del ministero di fronte alla stazione di Bercy. L'argomento principe è quello che in termini tecnici si chiama trasferimento modale, le politiche tariffarie per scoraggiare il trasporto sui tir e dirottare le merci sui treni. Mario Virano spiega che «il governo italiano si è impegnato a inserire nella prossima finanziaria norme che vanno in questa direzione». E, in via ipotetica, **(9) fa alcuni esempi**. Il primo è l'aumento delle tariffe ai valichi stradali per creare un fondo che finanzia la realizzazione delle infrastrutture. Una strada già percorsa con successo in Svizzera.

Sarà necessario convincere le associazioni dei camionisti, ma sembra una soluzione inevitabile. Il secondo esempio è l'aumento del traffico sull'autostrada ferroviaria, **(10) quella che consente di** caricare i camion sui treni a Orbassano e farli scendere a Chambéry. Tra 18-20 mesi, spiegano i francesi, sarà possibile aggiungere una nuova stazione di arrivo vicino a Lione. Se nel frattempo saranno conclusi i lavori di ammodernamento dell'attuale linea del Frejus, il numero di convogli potrà passare da 5 a 20 al giorno. La filosofia è quella illustrata nei mesi scorsi, durante la campagna elettorale, da Nicolas Sarkozy in visita in Savoia in occasione dell'anniversario della tragedia del Monte Bianco: «Non vogliamo più correre questi rischi con il trasporto su strada. Le merci dovranno passare in ferrovia».

La riunione serve anche a definire i tempi della discussione del progetto a Bruxelles. Baron si presenta con uno schema che distribuisce ai presenti. Dopo la consegna dei dossier il 20 luglio, la direzione generale dei trasporti della Commissione valuterà la correttezza formale delle domande e alla fine di agosto trasmetterà quelle in regola a un comitato di esperti indipendenti. Già a fine agosto le proposte non in regola verranno cestinate. Gli esperti indipendenti presenteranno le loro conclusioni a ottobre alla Commissione che a novembre girerà l'elenco dei progetti accettati al comitato finanziario per poter varare il programma 2007-2013 nel mese di dicembre. Dunque già a fine agosto ci sarà il momento della verità per la Torino-Lione.

- 1) il se passe
b) il a lieu
c) cela a lieu
d) cela arrive

- 2) a) le plus grand exposant
b) le représentant maximum
c) le maximum responsable
d) le principal représentant

- 3) a) nous sommes convaincus que (...) soit celle juste
b) nous sommes convaincus que (...) soit celui juste
c) nous sommes convaincus que (...) est la juste
d) nous sommes convaincus que (...) est le juste
- 4) a) le méthode choisi du gouvernement de Rome
b) le méthode choisi par le gouvernement de Rome
c) la méthode choisie par le gouvernement de Rome
c) la méthode choisie du gouvernement de Rome
- 5) a) il est juste que les fonctionnaires de la commission européenne fassent leur métier
b) il est juste que les fonctionnaires de la commission européenne font leur métier
c) c'est juste que les fonctionnaires de la commission européenne fassent leur métier
d) c'est juste que les fonctionnaires de la commission européenne fassent le leur métier
- 6) a) Nous pensons que l'Italie soit en degré de
b) Nous pensons que l'Italie est en mesure de
c) Nous pensons que l'Italie est au gré de
d) Nous pensons que l'Italie soit en mesure de
- 7) a) ces dernières années
b) dans les années précédentes
c) dans les dernières années
d) les années dernières
- 8) a) il n'y a pas que la diplomatie qui se fait entendre
b) ce n'est pas seulement la diplomatie à se faire entendre
c) ce n'est pas que la diplomatie qui se fait entendre
c) elle n'est pas seulement la diplomatie à se faire entendre
- 9) a) il donne aucuns exemples
b) il fait quelques exemples
c) il fait aucun exemple
d) il donne quelques exemples
- 10) a) quelle que permet de
b) celle qui permet de
c) cette qui permet de
d) cette que permet de

FICHES DE RÉPONSES À REMPLIR

I^{ère} PARTIE : Compréhension. A : Vrai ou Faux ? (Texte A)

	VRAI	FAUX
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

I^{ère} PARTIE : Compréhension. B : Synonymes (Texte A)

1	d	7	
2		8	
3		9	
4		10	
5		11	
6			

II^{ème} PARTIE : Usage de la langue et Compréhension (Texte B)

	a	b	c	d		a	b	C	d
1					11				
2					12				
3					13				
4					14				
5					15				
6					16				
7					17				
8					18				
9					19				
10					20				

III^{ème} PARTIE : Usage de la langue (Texte C)

1	d	7	
2		8	
3		9	
4		10	
5		11	
6			

IV^{ème} PARTIE : Traduction (Texte D)

	a	b	c	d
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				